

<http://www.snetap-fsu.fr/Andre-VEZINHET-depute-de-l-Herault.html>



André VEZINHET député de l'Hérault pose une question écrite au Ministre.

- Nos Actions - Archives - 2008-09 Archives - 2008-09 - Action rétention des notes - Expression des "partenaires et interlocuteurs de l'EA". -

Date de mise en ligne : lundi 29 septembre 2008

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Montpellier le 3 octobre 2008

Nos Réf : av-amf 08-239

QUESTION ECRITE

- M. André Vézinhét attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les menaces qui pèsent sur l'enseignement agricole public face à la réduction constante des moyens auquel il est confronté : réduction des horaires des enseignements obligatoires, suppression de nombreux dédoublements et des heures de soutien dans la plupart des formations, forte réduction de l'offre d'enseignements facultatifs, regroupement d'élèves de différents niveaux ou de différentes filières de formation, notamment en langues vivantes, très forte régression de la formation continue des personnels.
- Il dénonce une privatisation progressive de cet enseignement qui a subi 230 fermetures de classes entre 2002 et 2008 alors que parallèlement l'enseignement privé a progressé avec l'ouverture de 4 classes supplémentaires.
- Il tient à souligner par ailleurs la très forte inquiétude des enseignants concernant la décision de généraliser le baccalauréat professionnel en trois ans, mesure qui s'appliquera à l'enseignement agricole à partir de la rentrée 2009, alors que le système de formation actuel a largement fait ses preuves, proposant une alternative originale à des élèves qui ont parfois connu des difficultés et arrivent, à la sortie du lycée agricole, à s'insérer d'une manière remarquable.
- Il lui demande quelles sont les intentions réelles du gouvernement en la matière.